

Comité stratégique de l'Audiovisuel Public

Communiqué de presse



Mercredi 21 octobre, Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, a réuni pour la première fois le Comité stratégique de l'Audiovisuel public (CSAP), en présence de Delphine Ernotte (France Télévisions), Marie-Christine Saragosse (France Médias Monde), Anne Durupty (représentant Véronique Cayla, Arte), Mathieu Gallet (Radio France), Laurent Vallet (INA) et Yves Bigot (TV5).

Le CSAP a vocation à réunir deux à trois fois par an l'ensemble des dirigeants de l'audiovisuel public afin de concevoir des solutions concrètes pour répondre aux défis communs, tels que les évolutions des usages, l'effacement des frontières entre les médias et l'émergence d'acteurs internationaux.

Pour faire face à ces enjeux, l'audiovisuel public doit mieux coordonner ses efforts et unir ses forces, ses moyens et ses idées dans tous les domaines où cela est possible. C'est cette conviction profonde qui a présidé à la mise en place de ce comité, annoncée par les Ministres à l'occasion de la remise en mars dernier du rapport sur l'avenir de France Télévisions.

La création de comité engage une nouvelle étape de la politique résolue et ambitieuse que conduit le Gouvernement depuis 2012 en faveur de l'indépendance de l'audiovisuel public. Après avoir restitué le pouvoir de nomination des présidents des sociétés nationales de programmes au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), le Gouvernement a engagé une réforme du financement de l'audiovisuel public afin de le rendre totalement indépendant du budget de l'Etat et de tout aléa politique. En début de semaine, une étape décisive a été franchie dans la mise en œuvre de cette réforme, avec l'adoption par l'Assemblée nationale, en première lecture du projet de loi de finances pour 2016, d'un amendement gouvernemental qui libère, dès l'année prochaine, le financement de l'audiovisuel public de tout lien avec le budget général.

La première réunion du CSAP a permis d'aborder collectivement les questions de coordination de l'offre publique d'information, les moyens de mieux s'adresser aux jeunes et notamment aux jeunes adultes, ainsi que la coordination des actions en faveur de la cyber-sécurité. Sur l'ensemble de ces sujets, la discussion a permis de dégager des approches communes, dans le respect de la diversité des antennes et des services de l'audiovisuel public. Des actions communes seront mises en place très rapidement.

A l'occasion du premier CSAP, la Ministre a souligné que la nouvelle étape qu'elle entend engager au travers de ce comité est « un pari sur [l'] intelligence collective et [la] capacité à agir ensemble sur les questions d'intérêt commun, tout en respectant l'indépendance et l'identité de chacun ». Fleur Pellerin a invité les présidents et les dirigeants à se saisir de ce comité et à formuler des propositions concrètes. « Par la création de cette instance, j'ai souhaité donner l'impulsion nécessaire pour initier ce travail collectif. Mais, j'entends que ce comité soit le vôtre » a déclaré la Ministre en début de réunion.

La Ministre a rappelé que le Gouvernement était déterminé à assurer un financement pérenne des missions de service public de l'audiovisuel, à maintenir un haut niveau d'investissement dans la création et à accompagner l'audiovisuel public sur le chemin de l'audace, de la créativité et de l'innovation.

Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 20
service-presse@culture.gouv.fr

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la
Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

Paris, le 22 octobre 2015